**Exemple d’application :**

**La société européenne d’Algérie**

La colonisation entraina l’intrusion d’un peuplement européen minoritaire à la mentalité de vainqueur, privilégié es droits de citoyen, et la supériorité de ses moyens économiques et techniques.

En janvier 1840, le nombre des Européens s’élevaient à 25 000, installés principalement dans les grandes villes, mais 44% seulement d’entre eux étaient français. Dans les préfectures de la métropole, on chercha par la publicité à recruter des ouvriers spécialisés et des colons. De 1842 à 1846, arrivèrent de petits propriétaires de Provence et du Nord-est, de bons agriculteurs espagnols, des Maltais éleveurs de chèvres, des italiens maçons et surtout tâcherons. En 1847, 15 000 immigrants s’installèrent. L’Algérie devint l’exutoire des populations pauvres du nord de la méditerranée.

 Après la guerre franco-allemande de 1870, Paris offrit 10 000 hectares en Algérie aux habitants d’Alsace-Lorraine. Parallèlement, à cette immigration organisée, la colonisation libre se poursuivait... La naturalisation, accordée automatiquement aux fils d’étrangers, renforça la faible majorité française et cimenta un bloc qui se définit par la supériorité de la civilisation française sur la civilisation musulmane et l’infériorité des « indigènes » par rapport aux citoyens français.

 **Mahfoud Kaddache** la conquête coloniale et la résistance

 Algérie, Editions nathan-Enal, 1988